



**Haut Commissariat à la Réconciliation
et au Renforcement de l'Unité Nationale**



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 49/CO / HCRRUN

Lomé, le 25 AVR 2018

Communiqué

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet Indemnisation du Programme de réparations élaboré par la CVJR, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (**HCRRUN**) informe les victimes éligibles que le paiement par chèque des indemnisations qui leur sont dues se fera désormais sur présentation de cartes nationales d'identité biométriques, de permis de conduire ou de passeports.

Aussi le HCRRUN informe-t-il que les cartes d'électeurs ne sont plus admises pour les prochaines séances d'indemnisations qui auront lieu à compter du mois de juillet 2018.

Le HCRRUN remercie les victimes pour leur compréhension.

Fait à Lomé, le 25 avril 2018

Pour le HCRRUN,

La Présidente



Madame Awa Nana-Daboya

Vivre ensemble,.... une nécessité!